

Employé(e) d'Entretien Technique

**Programme détaillé de la formation
disponible
sur simple demande à AGEFOS PME**

Sud Ardèche : Christelle SIMONEAU
Service professionnalisation : Céline Marse

Tél : 04.75.41.14.15 Fax : 04.75.41.13.92

csimoneau@agefos-pme.com

cmarse@agefos-pme.com

**Coupon à renvoyer à AGEFOS PME à l'attention de
Christelle SIMONEAU**

Par courrier, 350 av Victor Hugo - BP 219 - 26002 Valence Cedex

Par fax : 04.75.41.13.92

Organisme/entreprise :

Nom : Tél :

Adresse :

CP : Ville :

Je suis intéressé(e) par le recrutement de collaborateur(s) et/ou
la formation associée et souhaite être contacté(e).

2012

Employé(e) d'Entretien Technique

**travaux de maintenance
intérieurs, extérieurs, espaces verts**

En contrat de professionnalisation

Un calendrier adapté à votre saisonnalité
Une formation financée à 100%
Des aides financières complémentaires

Début de la formation : 24 avril 2012

Fin de la formation : 29 octobre 2012

Une formation en Ardèche Méridionale

238 heures de formation en alternance en centre
(2j/semaine du 24/04 → 20/06 et du 06/09 → 29/10)

Période complète en entreprise du 21/06/12 au
05/09/12



Employé(e) d'Entretien Technique

Pourquoi miser sur la formation en alternance ?

Un programme sur mesure !

✓ Entretien un jardin et les infrastructures annexes

Entretien la végétation (taille, plantation...)
Entretien des infrastructures d'un jardin (boiseries, ferronneries...)
Aménager un jardin accessible aux personnes à mobilité difficile
Entretien le matériel (premier niveau de maintenance)
Entretien un spa ou une piscine

✓ Maintenir un bâtiment à usage collectif en bon état

Effectuer diverses réparations sur les éléments du cadre de vie
Entretien le cadre de vie existant
Installer de nouveaux éléments de confort au cadre de vie

✓ Gestes et postures

Adopter les postures adaptées à la préservation du capital santé
Identifier les outils adaptés à la diminution de l'effort et du risque
Connaître et appliquer les règles de sécurité adaptées à chaque contexte

Remise d'un portefeuille des acquis indiquant les compétences mises en œuvre comme l'habilitation électrique

Employé(e) d'Entretien Technique

Quels sont les avantages du contrat de professionnalisation ?

Les aides financières

Une formation entièrement prise en charge par AGEFOS PME

Réduction générale des cotisations patronales de sécurité sociale – dite réduction Fillon

Aides incitatives à l'embauche de Pôle Emploi :
> plus de 26 ans

- > plus de 45 ans
- > embauche d'un alternant supplémentaire

Aide à la fonction tutorale :
Accompagnement de la personne dans ses prises de fonction comprise entre 230 et 345 € / mois pendant 6 mois

Subvention de l'AGEFIPH :
Lors de l'embauche d'un travailleur handicapé